

De nouveaux équipements sur la Dolce Via

C'est dans le cadre du label TEPCV « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » décerné par la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, que la Communauté de communes Val'Éyrieux a engagé une action sur la voie douce Dolce Via afin d'apporter des équipements complémentaires aux usagers, et de favoriser et faciliter l'utilisation du vélo sur le territoire.

Les aires de repos, les haltes et les lieux touristiques ont donc été récemment équipés en supports permettant de stationner ou juste poser son vélo, le temps d'une pause ou pour la journée. Deux types de supports ont été implantés sur les parties aménagées de la voie douce : racks à vélo 6 places et bornes pour la pose et l'attache des vélos.

Ces équipements permettront dans un premier temps d'améliorer la sécurité et la protection des vélos, mais ont aussi comme finalité de favoriser l'itinérance et les déplacements quotidiens en vélo sur le territoire. Cette action s'inscrit dans la montée en puissance de la fréquentation cycliste sur l'itinéraire Dolce Via, où plus de 8000 passages vélos ont été recensés au Cheylard sur l'été 2016.

Elle se poursuivra en 2017-2018 après l'aménagement des derniers tronçons de la Dolce Via reliant St-Martin-de-Valamas à Intres puis à Saint-Agrève dans un second temps, et sur certains sites touristiques associés, comme la base aquatique Eyrium ou la gare de Saint-Agrève.

